

## MOUVEMENT PARMIS LES MEMBRES ASSOCIÉS

Daniel VILLAREALE et la CPME Loire, proposent de désigner Alain SANIAL de l'entreprise SANIAL en qualité de membre associé.

Cette proposition a été présentée au Bureau du lundi 27 janvier 2020 qui l'a validée conformément à l'article 16 du règlement intérieur qui indique que le Bureau peut proposer à l'Assemblée Générale le remplacement d'un siège vacant d'un membre associé :

*« Sur proposition du bureau, l'Assemblée Générale peut procéder entre deux renouvellements au remplacement des sièges vacants des membres associés ou désigner d'autres membres associés dans la limite du nombre mentionné ci-dessus. »*

### **Conclusions et suites à donner :**

L'Assemblée générale est sollicitée pour approuver cette désignation et autoriser le Président à en informer Alain SANIAL et la CPME Loire.